

AVIS D'INFORMATION

NOUVELLES CLASSIFICATIONS DES OPCVM MONÉTAIRES

Les sociétés de gestion françaises mettent en application les dispositions ayant trait aux OPCVM monétaires **à compter du 1^{er} juillet 2011**, conformément à l'instruction de l'AMF et à la définition commune européenne.

Les dispositions visent à distinguer les OPCVM monétaires court terme et les OPCVM monétaires, à donner des limites de maturité moyenne du portefeuille et de maturité résiduelle des investissements, et prévoient que les gérants s'assurent que les émetteurs du marché monétaire soient de haute qualité.

Les principales différences entre OPCVM monétaires court terme et OPCVM monétaires sont les suivantes :

- une Maturité Moyenne Pondérée du portefeuille (en anglais Weighted Average Maturity) maximale de 60 jours au lieu de 6 mois.
- une Durée de Vie Moyenne Pondérée (en anglais Weighted Average Life) du portefeuille maximale de 120 jours au lieu de 12 mois.
- une durée de vie résiduelle jusqu'à l'échéance légale des instruments maximale de 397 jours au lieu de 2 ans.
- les investissements effectués avant le 1/07/2011 disposeront d'un délai supplémentaire de 6 mois pour se conformer à ces dispositions.

L'ensemble de ces mesures réglementaires conduit à créer des catégories plus pures, à raccourcir la durée de vie des portefeuilles, et à concentrer l'ensemble des investissements sur des émetteurs de haute qualité. Palatine Asset Management a largement anticipé ces mesures, suite à la crise financière de 2007-2009 et aux recommandations Européennes publiées le 19 mai 2010.

Palatine Asset Management a décidé de :

- **maintenir dans la catégorie « Monétaire »** : Palatine Institutions
- **faire figurer dans la catégorie « Monétaire Court Terme »** :
Palatine Moma (parts A, B, C), Palatine Sécurité, Palatine Monétaire (parts C et D), Palatine Trésorerie 1ERE, Gérer Monétaire (parts J, T, I), Coop Monétaire

Les prospectus de nos OPCVM ont été modifiés afin d'y insérer la catégorie court terme, le cas échéant, et intégrer dans la stratégie d'investissement des contraintes de notation plus sévères.

Ils seront disponibles début juillet sur notre site internet www.palatine-am.com, et seront tenus à disposition au siège de la société de gestion ; ils vous seront envoyés dans un délai d'une semaine sur demande écrite à l'adresse suivante :

PALATINE ASSET MANAGEMENT – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08.

Votre conseiller habituel est à votre disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire éventuel.